

**EXTRAIT DU  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE de convocation et d'affichage**

15 mars 2024

**DATE de publication de la délibération**

**26 MARS 2024**

**Séance du vendredi 22 mars 2024**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice 27

Présents 23

Votants 27

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

**Étaient présents :** TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie (arrive à 19h45 au point 2), LEGRAND Rémi, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure (arrive à 19h46 au point 2), GIOI Stéphanie, Adjoints ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, DUFEIL Christophe (arrive à 19h25 au point 2 et part au point 8 à 21h30), FOUCHARD Fabrice, GORON Maxime, JEANNEAU Luc, LEMARCHANDEL Franck, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLÈRE Roger, SALIS Anaïs, BAZIN Denis (arrive à 20h30 au point 2), BLANDIN Béatrice, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés :** GARÇON Isabelle donne pouvoir à JEANNEAU Luc ; BOLIVARD Régis donne pouvoir à BIMBOT Frédéric ; DUFRAGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à BOSSARD Nelly ; D'ABOVILLE Rosine donne pouvoir à BLANDIN Béatrice.

**Secrétaire de séance :** LEMARCHANDEL Franck, à qui il est adjoint un auxiliaire.

**N°220324-7 : Fixation d'un tarif de location de salles pour un organisme de formation**

Monsieur le Maire précise qu'un organisme de formation de DINAN, l'association Steredenn, souhaite louer une salle sur 7,5 semaines (de la mi-mai à la mi-juin et la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet 2024) pour une dizaine de stagiaires.

La salle dite « salle rose » de l'Espace Jeunesse pourrait convenir pour les 6 premières semaines, puis la salle de l'ancien Syndicat d'Initiative pour 1,5 semaine en juillet.

En l'absence de tarif de location de « la salle rose », il est proposé de retenir comme base le tarif de location celui de la salle de l'ancien Syndicat d'Initiative voté le 22 septembre 2023, tarif fixé à la somme de 51,70 € pour l'année 2024 pour une demi-journée et un forfait chauffage à la somme de 10,34 €, ces sommes étant à multiplier par deux pour une location à la journée.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la location de la salle « rose » de l'Espace Jeunesse au tarif de 51,70 € pour l'année 2024 pour une demi-journée et un forfait chauffage à 10,34 €, ces sommes étant à multiplier par deux pour une location à la journée.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme.

Le Maire,  
Christian TOCZÉ



Le secrétaire de séance,  
Franck LEMARCHANDEL

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 26 mars 2024.

De sa publication sur le site Internet de la commune le 26 mars 2024.